Copyright admin mcabon@gmail.com

Le parlement va réfléchir à la codification du rôle des lobbyistes

Signe de l'influence croissante des lobbies en France, le parlement français va être amené dans les prochains mois à réfléchir sur la question du rôle des lobbies dans les prises de décision des législateurs. Là où l'Union européenne a instauré des règles (peut-être contestables) mais des règles tout de même, où les Etats-Unis confèrent un rôle officiel et réglementé aux cabinets de lobbying, la France restait en retrait. Codifier des relations c'est reconnaître qu'elles existent, ce qui dans notre pays ressemble pour beaucoup à un aveu de culpabilité. L'Assemblée se prépare à le faire, le Sénat y réfléchit également.

Dans la perspective de cette modification du règlement (qui vise notamment à systématiser les études d'impact avant le vote de lois) de l'Assemblée, l'association Anticor, dont l'initiative est relayée par Eco89 propose que les députés redonnent leurs cadeaux offerts par des lobbies afin de les vendre sur Internet. De l'autre côté, un cabinet de lobbying, Affaires Publiques Consultants propose un manuel sur les nouvelles pratiques envisageables en matière de lobbying quand le nouveau règlement sera appliqué. La question devrait être au centre des débats de l'actualité politique à partir de septembre prochain.

On trouvera ici le rapport du député Jean-Paul Charié, sur les pratiques de lobbying qu'il souhaite favoriser.

Illustration : Le suffrage universel (Raymond Gayrard)
© Assemblée nationale - photo Laurent Lecat